

FORMULE B.

A. B. de la paroisse de dans le comté de
 dans le district de après serment dûment prêté sur
 le saint évangile, dépose et dit :

Je tiens et possède dans la cité, ville ou paroisse de
 comme m'appartenant, le ou les immeubles suivants, (*descrip-
 tion de ces biens par tenants et aboutissants*) : que les dits immeubles
 valent au moins la somme de £ qu'ils ont été estimés par les
 cotiseurs municipaux ou scolaires à une somme de £

Que les dits biens, déduction des dettes hypothécaires dont ils sont
 grevés, valent au moins, au meilleur de son jugement et connaissance,
 le montant des biens meubles possédés ou appartenant à pour
 lequel on veut me nommer tuteur et curateur, dans l'assemblée qui a
 maintenant lieu à cette fin.

Et ne dis rien de plus.

Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi.

 FORMULE C.

 FORMULE D.